

UNI BRIDGE UN PROJECT POUR LES AFFILIES D'UNI AU PEROU, UNI-AMERICAS

Document de projet

1. Informations générales et analyse des problèmes

UNI construit des ponts entre les syndicats du monde entier. Pas moins de 70% des affiliés ont maintenant une adresse e-mail, mais un quart d'entre eux seulement sont présents sur le Web avec leur propre site Internet. En 2001, UNI a organisé un Forum des webmestres. Les participants y ont manifesté leur intérêt à partager leurs connaissances et compétences techniques avec les webmestres d'autres syndicats du monde qui, par manque de ressources financières et/ou humaines, n'ont pas encore leur site Internet. Les travaux de ce premier Forum ont débouché – entre autres – sur la création d'un site Internet dénommé « e-unions.org ». Tous les webmestres syndicaux peuvent accéder à la rubrique en ligne « Questions le plus souvent posées » et demander de l'aide aux spécialistes syndicaux du web. En 2003, un webmestre a été choisi parmi les participants au 2^e forum pour se rendre au Ghana et créer trois sites web pour les affiliés d'UNI. Aujourd'hui UNI Bridge cherche à reconduire l'expérience ghanéenne au Pérou, où un site web sera mis sur pied pour le Conseil de liaison péruvien d'UNI-Americas.

2. Objectifs de développement

Le fait d'avoir un site Internet a considérablement changé et amélioré le travail syndical. En étant sur Internet, les syndicats se font mieux connaître, il leur est plus facile d'entrer en contact avec les autres syndicats et/ou de nouveaux groupes cibles, de mobiliser la solidarité internationale pour obtenir aide et soutien en cas de grève ou en cas de conflits avec le gouvernement etc.

L'objectif stratégique n°6 d'UNI On-line énonce que : « UNI veillera à ce que tous ses affiliés soient connectés d'ici 2005. UNI soutiendra les initiatives visant à combler le fossé numérique ». Le présent projet « UNI Bridge » a pour but d'aider les syndicats à se doter de leur propre site Internet sans gros investissement afin d'établir des liens entre leurs adhérents et les affiliés d'UNI au niveau mondial.

3. Objectifs immédiats

L'idée sous-jacente à ce projet est d'utiliser le réseau existant de webmestres qualifiés d'UNI et d'envoyer ces spécialistes de l'Internet auprès des affiliés qui ont besoin d'aide pour créer et développer leur propre site. A la fin du projet, les objectifs immédiats suivants seront atteints :

- a) Le Conseil de liaison aura un site Internet de base comportant au minimum : une page "Nous connaître", une page "Contacts", une section « Actualités », une page « Liens », un « Formulaire d'adhésion » en ligne, et une page « Relations internationales », et éventuellement, une page sur les réunions et une page sur les dossiers spéciaux.

- b) Trois membres du personnel des syndicats affiliés et une partie de leur équipe de direction auront acquis des connaissances sur la conception, la construction et le fonctionnement d'un site Internet.
- c) Trois membres du personnel des syndicats affiliés auront perfectionné leurs compétences pour mettre à jour le site du Conseil de liaison.
- d) Grâce à ce projet, le Conseil de liaison pourra se prévaloir de son site Internet dans toutes ses communications, et devrait être apte à élaborer des stratégies de développement à long terme pour son site.
- e) Le webmestre aura rédigé un rapport sur la réalisation du projet et fera rapport à ce sujet au forum des webmestres.
- f) Une fois achevé, le projet sera porté à la connaissance de tous les affiliés d'UNI au moyen du Bulletin en ligne d'UNI, de l'UNI Info et du site d'UNI afin de continuer à promouvoir l'objectif stratégique n°6 d'UNI.

4. Conseil de liaison concerné

Le Conseil de liaison concerné devrait disposer de locaux de bureau adéquats et si possible, de matériels informatiques connectés à l'Internet et à la messagerie électronique. Le Conseil de liaison devrait être prêt à redistribuer les tâches entre ses employés afin de charger quelqu'un de la mise à jour du nouveau site web. Le Conseil de liaison péruvien d'UNI-Americas a été retenu pour bénéficier de ce projet.

Personnel

Les employés des syndicats membres du Conseil de liaison seront sélectionnés sur la base des critères énoncés dans la lettre d'invitation et du formulaire de candidature établi par UNI.

Webmestre

Idéalement, le webmestre devrait appartenir à un syndicat qui a déjà son propre site Internet hébergé localement et doté d'un système de gestion des contenus qui permet d'effectuer des mises à jour en ligne protégées par un mot de passe. Ce syndicat doit être prêt à partager sa technologie avec d'autres syndicats qui n'en ont pas les moyens. Le webmestre doit pouvoir travailler en anglais et en espagnol sur ce projet. Il/elle doit être capable de gérer la création d'un site Internet de A à Z et notamment, la conception du projet, la programmation et l'intégration graphique. Il / elle devrait également être familiarisé(e) avec la formation aux TI et savoir comment mettre à jour un site Internet.

5. Indicateurs de performance

- a) Le nouveau site web pour le Conseil de liaison (avec les éléments de base mentionnés au point 3.a).
- b) Trois employés des syndicats membres du Conseil de liaison formés à "penser Internet" et aptes à mettre leur site à jour de manière régulière.

- c) Un rapport écrit soumis par le webmestre chargé de la création du site au réseau des Communicateurs d'UNI, décrivant les résultats concrets obtenus à l'issue du projet.
- d) Présentation d'un compte-rendu sur le projet UNI Bridge dans les publications d'UNI et sur le site Internet d'UNI.
- e) Analyse des stratégies de publicité utilisées par le Conseil de liaison pour promouvoir son site Internet.

6. Stratégie

Un nouveau Forum des Communicateurs se tiendra à Washington en mai 2005. Les syndicats sont invités à envoyer leur webmestre à ce forum.

L'un des webmestres (volontaires) appartenant au Réseau des communicateurs sera choisi pour se rendre à Lima, Pérou, où il/elle aidera le Conseil de liaison à mettre sur pied un site syndical de base. Ce site sera hébergé par le syndicat qui parraine le projet, mais régulièrement mis à jour par le Conseil de liaison.

7. Cadre institutionnel

- ✓ UNI coordonnera le travail entre le syndicat qui parraine le projet, le webmestre et le Conseil de liaison bénéficiaire. UNI se chargera aussi du suivi et de l'évaluation du projet.
- ✓ Le webmestre qui accomplira cette mission représentera UNI, son syndicat et le réseau des communicateurs.
- ✓ Les syndicats bénéficiaires devront s'assurer qu'ils répondent bien à toutes les prescriptions fixées par UNI, afin d'assurer la fiabilité et le succès de ce projet.

Un cahier des charges détaillé sera discuté et rédigé à l'intention de toutes les parties au projet.

8. Durabilité

Après la formation des personnes et la création du site au Conseil de liaison, le syndicat parrainant le projet n'aura pas à s'occuper de la maintenance, et n'aura qu'à héberger le site. Le Conseil de liaison bénéficiaire prendra la relève, et se chargera désormais de mettre à jour le site grâce à la formation dispensée par le webmestre à trois membres du personnel.

9. Calendrier et plan de travail

20 novembre 2004 – 15 février 2005

- ✓ Des questionnaires sont envoyés aux syndicats participant au forum, ainsi qu'aux syndicats ciblés.

11-13 mai 2005

- ✓ Le projet pilote sera discuté au forum des communicateurs et la sélection du webmestre s'effectuera de la manière suivante : UNI enverra un questionnaire à tous les syndicats affiliés qui ont l'intention de participer au Forum. Ce questionnaire à remplir porte sur les critères auxquels doit répondre le/la webmestre et son syndicat pour être chargés de la mise en oeuvre du projet. Tous les questionnaires satisfaisant aux critères de sélection seront collectés durant le Forum et feront l'objet d'un tirage au sort. Le questionnaire « sortant du chapeau » déterminera le webmestre et le syndicat qui seront chargés de réaliser le projet.

Mai-juin 2005

- ✓ Etablissement de contacts entre le syndicat parrainant le projet, UNI et le Conseil de liaison bénéficiaire.
- ✓ Des plans de travail détaillés seront alors établis.
- ✓ Le Conseil de liaison bénéficiaire sera invité à envoyer le plan du site à UNI et au webmestre deux mois avant le départ de celui-ci/celle-ci pour le Pérou.

Juillet-octobre 2005

- ✓ Le webmestre part pour le Pérou pour une période de dix jours ouvrés au maximum. Durant son séjour, il/elle rencontre l'équipe de direction du Conseil de liaison/des syndicats membres, crée le site Internet et forme les trois membres du personnel à la mise à jour des sites.

Novembre 2005

- ✓ Le rapport du webmestre est prêt à être envoyé à UNI, qui le communique aux syndicats péruviens et au réseau des communicateurs d'UNI, ainsi qu'à d'autres parties concernées.

Décembre 2005 et février 2006

- ✓ Il est procédé à deux évaluations du projet – l'une par le webmestre d'UNI et l'autre par le webmestre du syndicat parrainant le projet.

9. Budget

Coûts pour UNI:

- ✓ Billet d'avion du webmestre aller-retour pour le Pérou.

Coûts pour le syndicat parrainant le projet et son webmestre

- ✓ Un espace d'hébergement sur le serveur du syndicat
- ✓ Un maximum de dix jours ouvrés pris sur le temps du webmestre
- ✓ Les frais de voyage (visa, vaccins, assurance, indemnité journalière...)

Coûts pour les syndicats bénéficiaires

- ✓ Frais d'hébergement décent/confortable et de pension du webmestre durant son séjour au Pérou.
- ✓ Frais d'acquisition du nom de domaine du site Internet.
- ✓ Organisation locale de la formation (locaux, matériel, rafraîchissements, déplacement entre l'hôtel et la salle de réunion, etc.).

10. Evaluation et suivi

- ✓ Le Conseil de liaison établit un rapport sur le développement du site (structure et périodicité à déterminer).
- ✓ Le webmestre d'UNI et le webmestre du syndicat ayant parrainé le projet procéderont à une évaluation de celui-ci en décembre 2004 et février 2006.